

Direction générale adjointe Mer, Canaux, Mobilités
Direction des canaux de Bretagne
Service valorisation touristique et développement durable
Personne chargée du dossier : Virginie DELAHAYE
Fonction : Gestionnaire du domaine public fluvial
Tél. : 02 99 84 47 70
Courriel : canauxdebretagne@bretagne.bzh

→ **Référence** à rappeler dans toutes vos correspondances
N° : AC 2025-01-24

Rennes, le 24/01/2025

Objet : Fermeture chemin de halage

Le Président du Conseil régional de Bretagne,

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU le code général de la propriété des personnes publiques ;
VU l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne en date du 2 juillet 2021 portant délégation de signature à la cheffe du service valorisation touristique et développement durable ;
VU la demande présentée par le centre fluvial de St Germain ;
Considérant que des travaux de changement de passerelle bois, bief de Charbonnière doivent être réalisés du 10 au 11/02/2025 ;
Considérant que ces travaux sont de nature à porter atteinte à la sécurité des usagers du chemin de halage ;

Arrête :

Article 1 - Prescriptions

L'accès au chemin de halage, rive gauche de la route de croix de Charbonnière à la Reinois pont de Gacet est interdit à tous les usagers.

Du 10 au 11/02/2025

Une signalisation temporaire délimitant le secteur concerné par cette interdiction sera mise en place en Régie ainsi qu'une déviation (cf.plan).

Cette interdiction ne concerne pas les personnels de la Région Bretagne, (personnels d'astreinte).

Article 2- Publication et information des tiers

Une copie du présent arrêté sera transmise aux communes de Betton et St Grégoire.

Article 3 - Exécution

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.


La Cheffe du service valorisation touristique et développement durable

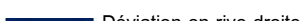

Signé par : VERONIQUE VERON
Date : 27/01/2025
Qualité : CANAUX - CEVAD -
Responsable

Véronique VÉRON

Plan de Déviation Betton/St Grégoire

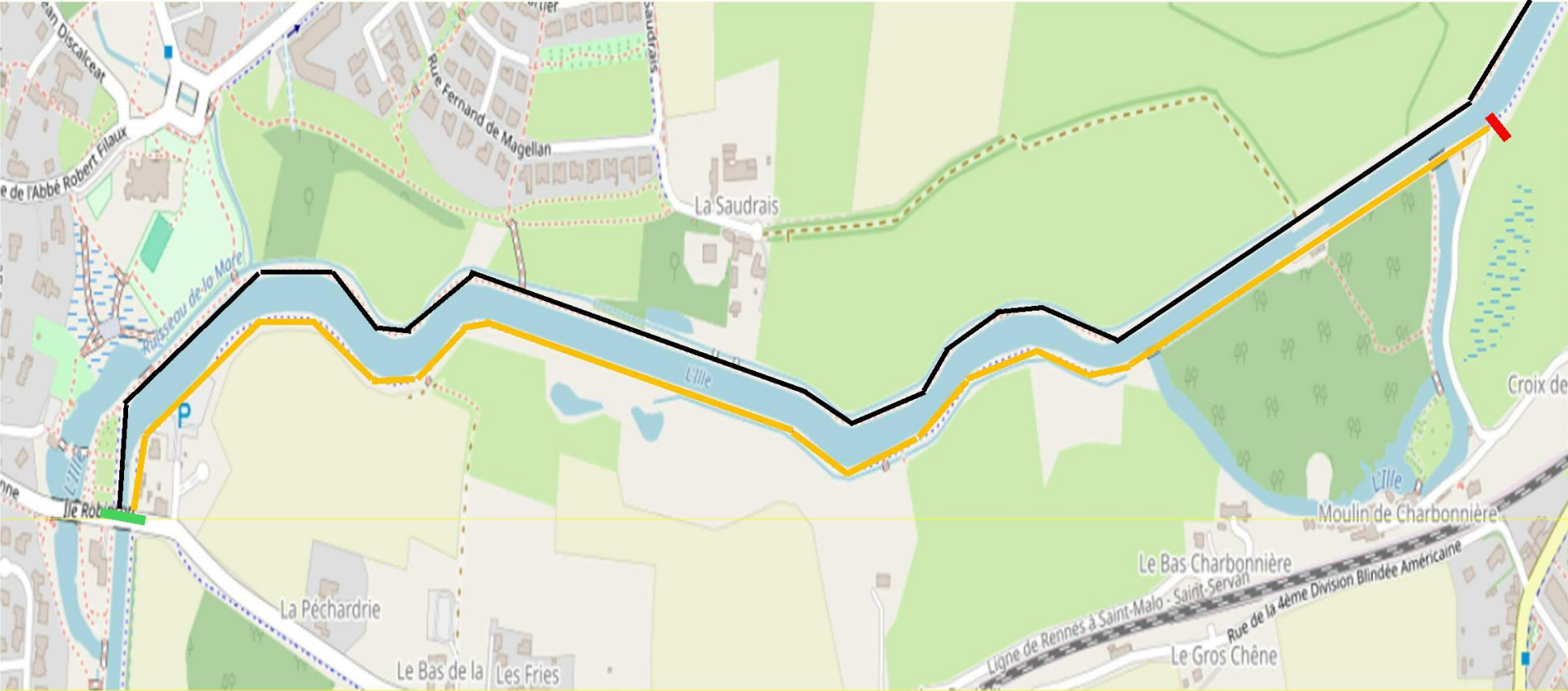


 Lieu d'intervention
rive gauche par barrière type Héras

 Déviation en rive droite
 Début déviation vers St Grégoire

 Hallage fermé en

Plan de Déviation Betton/St Grégoire



— Début de la déviation vers Betton
vers Betton

— Circulation autorisé avec annonce « Chemin de halage fermé dans Xm »

— Déviation piéton cyclistes

Plan de Déviation Betton/St Grégoire

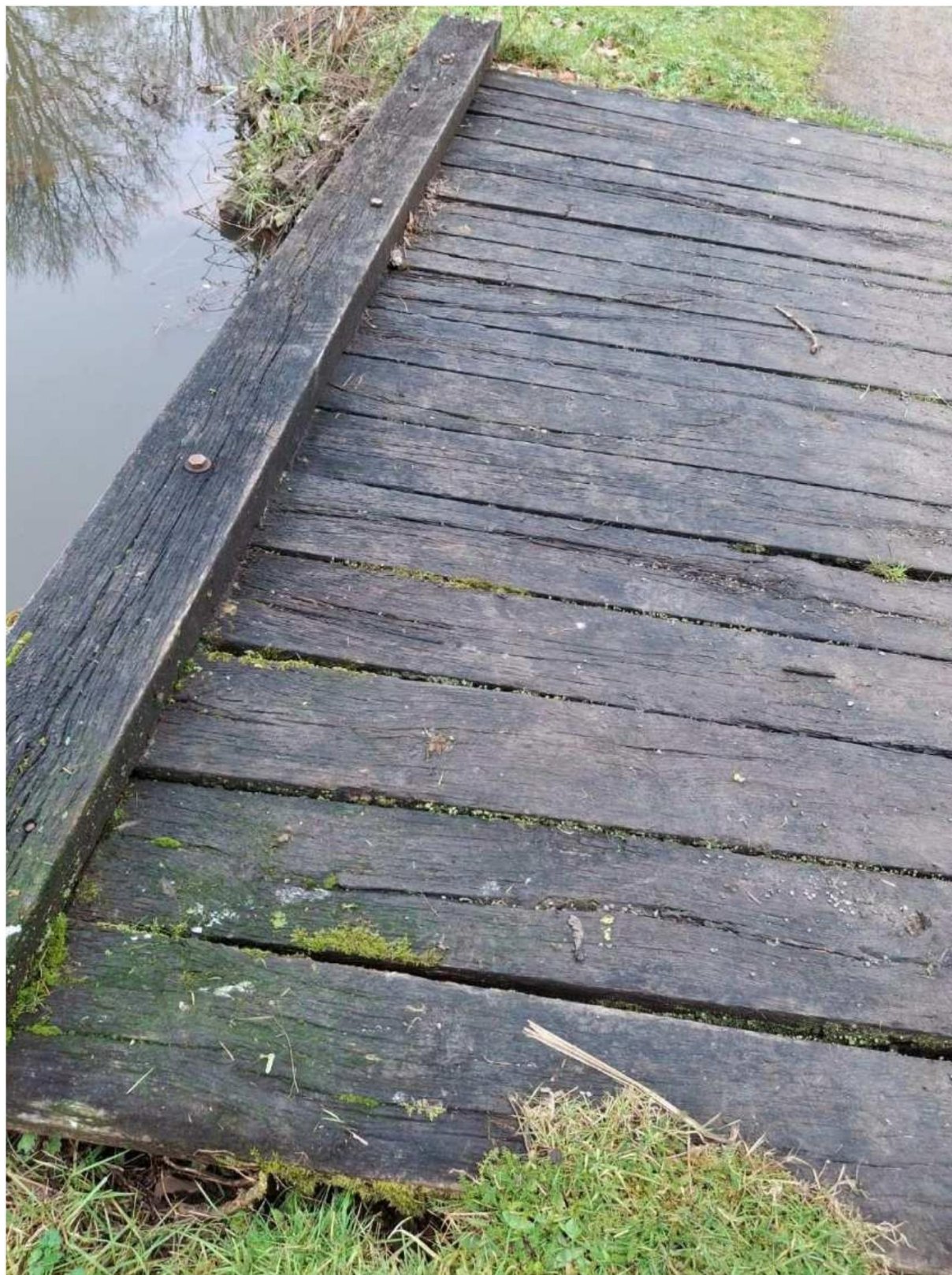
Photos passerelle:



Plan de Déviation Betton/St Grégoire



Plan de Déviation Betton/St Grégoire



Une annonce de fermeture de halage sera affichée pour information des usagers 2 semaines avant la fermeture.